

## CONFÉRENCE



avec la collaboration de



a le plaisir de vous inviter à la  
Conférence de M. Eduardo  
Bertoni

Quand :

**Judi 24 Mars**  
**12h30 – 14h00**

Où :

### Salle des Boiseries

Pavillon Judith Jasmin  
Salle J-2805  
405, Ste-Catherine Est  
UQÀM

**La conférence sera donnée  
en anglais. Aucune traduction  
simultanée ne sera fournie.**

Pour de plus amples  
informations, contactez :

**Aurélié ARNAUD**  
CEDIM

Université du Québec à  
Montréal

Tel : (514) 987 3000 # 8315  
[cedim@uqam.ca](mailto:cedim@uqam.ca)

ou consultez notre site :

<http://www.cedim.uqam.ca>

*Le CEDIM est membre du  
Centre Études internationales  
et Mondialisation (CEIM)  
et de l'Institut d'Études  
Internationales de Montréal  
(IEIM)*

**UQÀM**

Université du Québec à Montréal

# M<sup>e</sup> Eduardo Bertoni

## Rapporteur spécial sur la liberté d'expression

Au sein de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme de l'Organisation des  
États Américains (OÉA).

## FREEDOM OF EXPRESSION IN THE AMERICAS:

## THE WORK OF THE OFFICE OF THE SPECIAL RAPPORTEUR AND RECENT DECISIONS OF THE INTER- AMERICAN COURT OF HUMAN RIGHTS

Le système interaméricain de protection des droits de la personne constitue un incontournable pour la promotion et le respect des droits humains dans les Amériques. Pourtant son rôle et son importance restent mal connus au Canada, pays non signataire de la Convention américaine relative aux droits de l'Homme. Dans un contexte de consolidation des démocraties, la communauté des États américains a réaffirmé la nécessaire interdépendance des concepts de démocraties, État de droit et respect des droits humains, en particulier du droit à la liberté d'expression, par divers instruments internationaux, dont la Charte démocratique interaméricaine et la Déclaration de principes sur la liberté d'expression, ainsi que par le rôle de premier plan joué par la Cour et la Commission interaméricaines des droits de l'Homme. Le Bureau du Rapporteur pour la liberté d'expression a été mis en place par la Commission interaméricaine en 1997. Depuis lors, le Bureau a permis de renforcer le droit à la liberté d'expression notamment en formulant des recommandations aux gouvernements, en produisant des rapports sur les pays, en effectuant des visites sur le terrain et en participant au processus d'instruction des recours individuels devant la Commission et la Cour interaméricaine. Cependant, beaucoup de chemin reste à faire dans une région où les exemples d'obstacles au droit à la liberté d'expression sont nombreux ( entre autres, assassinats de journalistes, menaces, censures, monopoles, répression de manifestation et dans une certaine mesure la lutte contre le terrorisme). Le Rapporteur spécial se déplace au Canada à un moment où la liberté d'expression fait l'actualité. La présentation de M. Bertoni visera à souligner l'importance de la liberté d'Expression pour la protection des droits de la personne dans les Amériques, à préciser le travail du bureau du Rapporteur au sein de l'OEA et de la Commission interaméricaine. Cette rencontre lui permettra aussi d'exposer les derniers succès concernant le droit à la liberté d'expression auprès de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme.

### Biographie :

M. Bertoni est avocat, diplômé de l'Université de Buenos Aires. Il a complété ses études de second cycle à la Columbia University School of Law au sein de laquelle il a été membre du Human Rights Institute. Il a été professeur de droit pénal et de procédure pénale à l'École de droit de l'Universidad de Buenos Aires.

Avant de prendre ses fonctions au sein de l'OÉA, il a été conseiller juridique pour plusieurs organisations non-gouvernementales en Argentine, dont "Asociación Periodistas". Il a également été membre du "Centro de Estudios Legales y Sociales" (CELS), de l' "Instituto de Estudios Comparado en Ciencias Penales y Sociales" (INECIP) et du "Foro para la Reconstrucción Institucional."

Il a aussi travaillé comme conseiller au Département de Justice et Droits Humains en Argentine. M. Bertoni a donné de nombreux cours et conférences et a écrit plusieurs ouvrages sur la liberté d'expression.